

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 126 (2000)  
**Heft:** 24

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PRÉVENTION SISMIQUE EN SUISSE: JOURNÉES D'ÉTUDE DE LA SGEB

Les 7 et 8 septembre 2000 se sont tenues à l'EPFZ des journées d'étude consacrées à la prévention sismique en Suisse. Organisées par la Société suisse du génie parasismique et de la dynamique des structures (SGEB), elle ont réuni près de deux cents participants. L'objectif était d'aborder le thème de la prévention sismique, ainsi que les importants développements à venir, sur les plans aussi bien technique et économique que politique, et l'accent a été mis sur les dispositions concrètes entraînant une réduction directe du risque sismique.

La manifestation a été ouverte par une partie technique consacrée à la conception et à l'évaluation sismique des structures. Les intervenants ont brossé un tour d'horizon de l'état actuel de la recherche dans le domaine, le tout étant illustré par quelques exemples de renforcement parasismiques réalisés en Suisse. Quant aux constats effectués lors des missions de reconnaissance de la SGEB suite aux récents séismes majeurs à l'étranger, ils permettent de tirer des leçons pour la prévention sismique en Suisse, comme cela a été mis en évidence par des posters. Cette première partie s'est achevée par un dîner en commun sur le lac de Zurich.

Le deuxième jour a tout d'abord été consacré à l'aléa sismique, au droit et à l'économie. Le professeur Giardini du Service sismologique suisse a présenté le risque sismique en Suisse. Il a particulièrement insisté sur le cas des régions à faible sismicité où le choix de la période de retour a une influence considérable sur la détermination de l'action sismique. Le professeur Faccioli de l'Ecole polytechnique de Milan a présenté, dans une conférence invitée,

le phénomène de l'effet de site et ses conséquences pour le génie parasismique. Puis, le Dr. Schumacher, avocat, a montré que les bases légales pour la prévention parasismique existent déjà et ne demandent qu'à être appliquées plus rigoureusement. En effet, bien que les normes SIA ne revêtent pas un caractère obligatoire, le propriétaire est légalement responsable de la sécurité de son immeuble, cette obligation étant aussi valable pour la sécurité parasismique. Le risque sismique a encore été abordé du point de vue économique par des représentants de sociétés de réassurance. Pour clôturer cette matinée, les intervenants ont répondu aux questions du public.

Le troisième thème concernait les mesures politiques. Des responsables ont exposé leur point de vue et leurs actions en matière de prévention parasismique. Messieurs J. J. Rey-Bellet (conseiller d'Etat du canton du Valais), F. Althaus (architecte cantonal du canton d'Argovie) et S. Mathis (secrétaire général du département de justice et police et des affaires militaires du canton de Bâle Campagne) ont décrit les efforts entrepris par les autorités dans leur canton respectif. M. C. Furrer (directeur de l'Office fédéral des eaux et de la géologie, OFEG) a présenté les grandes lignes et objectifs d'un programme de la Confédération en préparation pour améliorer la protection contre les séismes. Ce programme consiste en un cahier de mesures touchant aux différents aspects (techniques, juridiques, politiques et économiques) de la protection sismique.

Enfin, le thème a fait l'objet d'un débat autour d'une table ronde, mené par David Jans de la TV alémanique.

Quant aux exposés, ils ont été réunis dans la documentation SIA D 0162, qui peut être commandée auprès de la sia.

Pierino Lestuzzi

## SECTION NEUCHÂTELOISE

Candidature au titre de membre associé:

M. Olivier de Bosset, né en 1952, architecte dipl. ETS, inscrit au REG B

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'art. 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité d'adresser au comité leurs remarques ou oppositions éventuelles, ceci dans un délai de 15 jours à compter de la présente publication. Passé ce délai, la candidature ci-dessus sera transmise pour approbation à la direction de la sia à Zurich.

## SECTION VALAIS

Le 26 mai dernier, Roland Vassaux a été élu président de la section valaisanne en remplacement de Philipp Teyssiere. Domicilié à Fully, Roland Vassaux (né le 8 février 1951) est marié et père de deux enfants. Autodidacte, il acquiert sa formation par la pratique régulière de concours d'architecture et de génie civil dont certains ont été couronnés de succès. De 1978 à 1995, il dirige son propre bureau.

Dès 1983, il est membre de l'UVAI, où il est responsable de la formation continue. En 1993, il accède au REG A. En 1994, il est admis à la SIA et à la SPSAS. Depuis 1996, il a rejoint le comité de la SIA en tant que vice-président.

En 1995, il a créé avec Joël Chervaz le bureau Nunatak Architectes Sarl, où il poursuit son activité d'architecte.

## MEILLEURS VŒUX

La SIA présente ses félicitations aux deux membres suivants qui célébreront leur huitante-cinquième anniversaire en décembre 2000:

Hermann Thorens, géom. Off., La Chenalette, Ch. Vieille Fer, 1264 St-Cergue (19 décembre)

Ferdinand von Roten, ing. forest., Chemin de la Fin 7, 1802 Corseaux (29 décembre)